



**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**  
**Communauté de L'OUEST RHODANIEN**  
**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 3 Mars 2016 - 20h**

Florence VIAL est absente et a donné pouvoir à Aude CAUDRON  
 Nadine PASQUET est absente et a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET  
 Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 février 2016 : il est adopté à l'unanimité avec une modification dans le paragraphe « Commission Voirie » : la Commune a déjà acheté de la même façon une balayeuse (et non pas un broyeur).

**Délibérations adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :**

**Finances :**

2. Accepter une admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 14.60 € correspondant à des impayés de facture pour la cantine.
3. Autoriser la commune à encaissement des recettes par prélèvement automatique pour les loyers, la cantine et les activités périscolaires.
4. Accepter l'avenant n°1 présenté pour le lot n°8 « Plomberie sanitaire chauffage gaz » pour l'opération Bibliothèque d'un montant de 1 950 € soit un marché total de 23 200 € HT.

**Administration Générale :**

5. Approuver le règlement de la fête des classes et des bals organisés sur la commune.
6. Autoriser le Centre de Gestion du Rhône à relancer une consultation (dans le cadre des marchés publics) pour le renouvellement du Contrat Groupe pour assurer le remboursement des salaires des agents en congés maladie.

**Urbanisme :**

7. Approuver la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune pour permettre au Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine de réaliser la construction d'un ouvrage de ralentissement dynamique sur le territoire communal.
8. **Compte-rendu des commissions.**

**Commission bâtiments et finances :**

Guy JOYET précise que l'appartement situé dans le bâtiment de la bibliothèque sera loué à partir de mi-mars pour un loyer mensuel de 750€.

Le chantier de la bibliothèque devrait être terminé mi-avril. La pose du carrelage et la réalisation des peintures sont en cours.

**Commission voirie :**

Jean-Michel COQUARD informe le conseil qu'un agent technique est en arrêt de travail.

L'agent technique qui devait partir en retraite début février partira finalement en octobre 2016. Cet été 3 agents techniques seront donc présents ; aucun poste d'été ne sera donc proposé cette année pour les jeunes de 16 ans et plus.

Aménagement du village : les travaux d'enfouissement des réseaux secs commenceront le 7 mars 2016 « Place du Popey » puis « Route de la Gare ». Ces travaux occasionneront des perturbations pour la circulation des véhicules. Des déviations appropriées seront proposées aux camions et véhicules légers. Les réunions hebdomadaires de chantier sont programmées le jeudi après-midi.

Pour l'aménagement du village, l'ouverture des plis a été faite ce jour : les offres proposées par les entreprises s'élèvent à 63 000€. Elles seront définitivement retenues après vérification des offres. Il reste à choisir le mobilier urbain.

Lotissement « La Cerisaie » : le comité syndical de la Cerisaie a sollicité la commune pour qu'elle reprenne la voirie privée du lotissement de la Cerisaie. Après discussion, le conseil municipal refuse cette rétrocession dans le domaine public (Agnès ROUX ne prend pas part au vote).

#### Commission communication et associations :

Géraldine CHEVRET précise qu'une rencontre avec les associations et les nouveaux arrivants a été organisée le 6 février 2016. Rencontre conviviale et appréciée par les nouveaux habitants, à renouveler.

Elle a visité plusieurs bibliothèques avec Mme Fabienne RHONE du Département, ainsi qu'avec des membres de l'association « les Amis de la Lecture », dans le but de prendre des idées pour l'aménagement intérieur de la future bibliothèque.

Le recensement de la population est terminé avec un taux de réponse de 99.7%. 1538 personnes ont été recensées soit 113 personnes de plus qu'en 2011 avec 739 logements.

La commission étudiera prochainement les demandes de subventions des associations pour le budget 2016.

Un éthylotest est en cours d'achat. Il sera mis à disposition des associations pour faire de la prévention au niveau de l'alcool lors des soirées.

Une rencontre sera organisée avec le Tennis Club et le Basket loisirs afin de revoir l'occupation de la salle de réunion située au-dessus de la salle polyvalente. L'Amicale Saint Rominoise de Tarot utilisera dorénavant la salle de réunion (rez-de-chaussée de la salle des fêtes) pour son activité du vendredi soir.

Géraldine CHEVRET annonce les manifestations à venir.

#### Commission petite enfance et affaires scolaires :

Pascal GIRAUD fait le compte-rendu du conseil d'école du 9 février. Il précise qu'une chartre de la laïcité a été mise en place. Le Plan de Prévention de Mise en Sureté (PPMS) a été mise à jour. Une sortie de secours supplémentaire sera aménagée côté « Rue du Lavoir » pour permettre une évacuation du bâtiment.

Une demande est faite pour prévoir au budget de renouveler une partie du mobilier.

Suite au changement des programmes, des nouveaux manuels scolaires devront être achetés, un budget est demandé pour permettre cet achat.

Il rappelle les principales animations et sorties programmées.

### **9. Questions et informations diverses :**

Guy JOYET informe le conseil que plusieurs mairies ont été victimes de vandalisme et de vols de matériel informatiques. Il paraît donc nécessaire de protéger et d'externaliser la sauvegarde des données. Un devis estimatif de 1 300€ est proposé pour la mise en place du service la première année, puis le coût annuel sera dégressif. Accord du conseil pour mettre en place cette protection des données.

Guy JOYET précise que suite à un sinistre de bris de glace dans une salle communale pendant une activité gérée par une association, il s'est avéré que l'assurance de l'association n'a pas couvert les frais engendrés.

Il est donc demandé à chaque association de vérifier leur police d'assurance afin que ce genre de dégâts occasionnés dans le cadre des activités associatives soient pris en compte par leur contrat.

Guy JOYET rappelle qu'il a été interpellé par des habitants de la commune au sujet du brûlage des déchets verts. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de brûler des déchets verts. Ils doivent être emmenés à la déchetterie qui est adaptée pour recevoir ce genre de déchets.

#### Intercommunalité :

Guy JOYET informe le Conseil que le Syndicat SMADEOR (Syndicat Mixte d'études d'Aménagement et de Développement Economique de l'Ouest Rhodanien) a été dissous. Seules la COR et la CCPA continuent à travailler conjointement dans le domaine économique du secteur. Une forme juridique adaptée sera mise en place.

Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

#### Questions diverses :

- Intégration des familles albanaise qui résident au camping.
- Format des fichiers pour que les documents intégrés sur le site internet de la commune soient accessibles et lisibles par les mal voyants.

Prochaines réunion du Conseil Municipal : le vendredi 8 avril 2016 à **18h15** avec à l'ordre du jour le vote du budget 2016 et divers points.

La séance est levée à **22h**.